

FORMATION NATIONALE CONTINUE

KARATE SCOLAIRE

FICHE DESCRIPTIVE DE L'ACTION DE FORMATION

Objectif :

- Développement de compétences
- Acquisition de qualification non certificative
- Action certificative (obtention d'une certification officielle) **Domaine de métier** : Karaté et DA

Intitulé de l'action :

Module KARATE ENFANT : « Enseigner en milieu scolaire »

Organisme de formation : FEDERATION FRANCAISE DE KARATE

Adresse : Porte d'Orléans
39 rue Barbès
92120 MONTROUGE

Téléphone : 01.41.17.44.40

Interlocuteur à contacter : David CHEREAU

Téléphone : 06.66.68.59.76

Lieu de déroulement de l'action : DOJO MONTLOUIS SUR LOIRE rue du saule Michaud 37270
N 47° 23.238 E 000° 48.812

Contexte :

Cette action s'inscrit dans le cadre de la filière de formation continue de la FFKDA pour développer et diversifier l'offre de pratiques auprès d'un public scolaire.

Modalités d'organisation

Date de début : Les 16-17 mars 2018

Date de fin : La journée du 20 avril 2018

Durée : 3 jours (24 heures)

Prix : 250€

Organisation temporelle : vendredi à samedi

Nombre de places ouvertes : 15

Modalités pratiques :

Entretien recrutement oui non

Possibilité d'hébergement oui non

Possibilité de restauration oui non

Modalités d'accessibilité (bus, métro, navette...) : AUTOROUTE, TRAIN

Intervenants :

- David CHEREAU - DESJEPS - Référant Karaté Scolaire
- Blandine MALTERRE - Conseillère Pédagogique Départemental (Education Nationale)
- Préscillia DEBRAY - Psychomotricienne

Public :

Ouvert aux candidats hommes ou femmes, âgés de plus de 18 ans, titulaires de :

- la licence FFKDA pour l'année en cours ;
- un diplôme d'enseignement karaté (BEES1, BEES2, DEJEPS, DESJEPS) ou diplôme équivalent (licence ou masters STAPS avec DIF au minimum) ;
- une attestation du président du club d'enseignement ou de projet de « développement » (voir modèle d'attestation dans le dossier d'inscription).

Descriptif de l'action

Objectifs :

Ce module de formation nationale continue est organisé pour les **enseignants karaté et DA**. Ce module est un avantage considérable pour développer et s'impliquer au sein des écoles et ainsi collaborer à l'éducation des jeunes

Sur la base des besoins de la formation, l'action articulera des temps d'apprentissage pratique et théorique, et des démarches individualisées pour aider le stagiaire à atteindre ses objectifs :

UF1 - Connaissance du public

UF2 - Aspects psycho sociologiques

UF3 - Culture Education

UF4 - Cadre juridique et réglementaire

UF5 - Matériel et adaptation

UF6 - Sécurité

UF7 - Encadrement sportif

UF8 - Spécialisation disciplinaire

UF9 - Organisation

Déroulement de la formation :

Pendant la durée de la formation L'action alternera des temps théorie - pratique avec des mises en situations pédagogiques en lien avec les besoins et attentes pour intervenir en milieu scolaire. Un formateur encadrera en permanence le groupe pendant toute la durée de la formation accompagné de professionnels et de spécialistes. La formation se déroulera dans un dojo ainsi que dans un établissement scolaire.

INFORMATIONS DU CANDIDAT

Cette fiche doit être envoyée avec le règlement au service formation de la fédération avant le 15 février 2018.

Nom :

Prénom :

Sexe :

Adresse :

.....

.....

Code postal : Ville :

Date de naissance :

Nationalité :

Région :

Diplôme(s) :

Discipline :

Grade :

Nom de l'association ou organisme qui prend en charge la formation :

.....

Motivations :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....